

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par le Bourgmestre de Celles, Monsieur Michaël Busine en date du 06/03/2023,

L'autorisation	N°ECP050
Est délivrée à	Domaine d'Yggdrasil Srl
Domicilié	Place de Velaines, 6 à 7760 Velaines
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »
Pour le terrain	« Domaine d'Yggdrasil », situé Lat 50,67042 °; Long 3,48952 ° à 7760 Velaines
Superficie	1,5 hectares
Capacité maximale autorisée par le label	75 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 05/03/2033.

Le 16/03/2023

Amélie Collard

Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps